

## Compte Rendu

### Séance du 25 Septembre 2017

L'an 2017 et le 25 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil en Mairie d'Argentré du Plessis sous la présidence de Jean-Noël BEVIERE Maire.

**Présents** : M. BEVIERE Jean-Noël, Maire, Mmes : BAYON Hélène, CRUBLET Marie-Christine, DEREPPER Maëlle, GILBERT Marie-Line, LE BIHAN Christine, LEMERCIER Alexandra, SALMON Aurore, SOCKATH Monique, MM : BASLÉ Denis, BICHET Gérard, BLOT Frédéric, BROSSAULT Christophe, CAILLEAU Claude, CATHELIN Philippe, CORBEL Jean-Yves, DODARD Christophe, FRIN Joël, GEFFRAULT Pierre, LAMY Serge, MARZIN Gilles, PASQUET Olivier, SABIN Mickaël

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : DUFEU DIARD Hélène à M. LAMY Serge, DUPONT Vanessa à M. BASLÉ Denis, PORIEL Isabelle à Mme SALMON Aurore  
Absent(s) : Mme HURIAU-FADIER Angélique

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 23

**Date de la convocation** : 19/09/2017

**Date d'affichage** : 19/09/2017

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Préfecture de Rennes  
Le : 27/09/2017

Et publication ou notification

Du : 27/09/2017

**A été nommé(e) secrétaire** : M. BASLÉ Denis

**Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

2017-076	Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2017
2017-077	Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération : ajout de compétences obligatoires et facultatives relatives à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
2017-078	SDE 35 – Rapport annuel d'activité 2016
2017-079	Comité National d'Action Sociale – Désignation de nouveaux délégués locaux (élus et agents)

2017-080	Révision du PLU – Etude d'optimisation du foncier en centre bourg (démarche BIMBY) – convention avec le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré
2017-081	Aménagement et entretien du Jardin du Hill – Convention de mise à disposition du secteur C à l'association Vivre A Argentré
2017-082	Vente du lot 2 du macrolot 3 – Mme PAILLARD et M GRIMAUULT Benjamin
2017-083	Garanties d'emprunt à NEOTOA – Programme 3 PLS VEFA Maisons Guillaume (macrolot 3)
2017-084	Décision modificative – Opérations d'investissement Voirie, Parking St Anne et Ilot Sévigné
2017-085	Tarifs de la saison culturelle du Plessis Sévigné – Correction de la délibération n°2016-100 du 12.09.2016
2017-086	Temps d'Activités Périscolaires – Rémunération des études surveillées par les enseignants
2017-087	Fête de la Bretagne 2018 – Demande de subvention au Conseil Régional
2017-088	Subventions aux associations – subvention exceptionnelle à la Croix Rouge Française en aide aux sinistrés de St Martin et St Barthélémy
2017-089	Convention de partenariat avec l'association Bagad Dor Vras
2017-090	Expositions au Centre Culturel – Convention avec les intervenants - Modalités

**Réf : 2017-076- Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2017.**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 juillet 2017.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2017-077 - Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération : ajout de compétences obligatoires et facultatives relatives à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**

**Acte** le transfert automatique à Vitré Communauté des compétences obligatoires et d'ajouter un alinéa dans ses statuts, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sous la forme suivante :

*« 5°) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement », conformément à l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités territoriales ;*

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,**

**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** l'ajout des compétences optionnelles citées ci-dessus et ajouter dans les compétences facultatives des statuts de Vitré Communauté, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, un article comprenant :

- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols ;
- la lutte contre la pollution ;
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;

- **APPROUVE** cette modification des statuts de la Communauté d'Agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

### **Réf : 2017-078 - SDE 35 - Rapport annuel d'activité 2016**

**Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2016 du SDE 35.**

Prend acte du rapport (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

### **Réf : 2017-079 - Comité National d'Action Sociale - Désignation de nouveaux délégués locaux (élus et agents)**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

=> **DESIGNE** en qualité de délégués locaux auprès du CNAS :

– Elus : Monsieur Claude CAILLEAU, 1<sup>er</sup> adjoint délégué notamment au personnel communal (suppléant : Mr Jean-Noël Bévière) ;

Agent : Madame Nathalie LOCHARD, G.R.H (également correspondante du CNAS)

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

### **Réf : 2017-080 - révision du plu - étude d'optimisation du foncier en centre-bourg (démarche BIMBY) - convention avec le syndicat d'urbanisme du pays de vitre**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

**Approuve** les termes de la convention avec le Syndicat d'urbanisme relative à l'étude d'optimisation du foncier communal et **autorise** M. le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ce dossier.

Main levée (pour : 20 contre : 0 abstentions : 6)

**Réf : 2017-081 - Aménagement et entretien du jardin du Hill - convention de mise à disposition du secteur C à l'association Vivre A Argentré.**

*Mme Maëlle DEREPPER ne prend pas part au vote.*

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

**Approuve** les termes de la convention ci-annexée avec l'association VAA et **autorise** Mr le Maire à la signer.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2017-082 - Vente du lot 2 du macrolot 3 - Mme PAILLARD Marie et M GRIMAULT Benjamin**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

- **ACCORTE** la vente à Monsieur GRIMAULT et Mme PAILLARD d'une parcelle de 210 m<sup>2</sup> constituant le lot n°2 du macrolot n° 3 de la ZAC de Bel Air, au prix de 17 430,00 euros H.T, plus TVA sur marge de 3 276,00 € soit 20 706,00 TTC.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2017-083 - Garanties d'emprunt à NEOTOA - Programme 3 PLS VEFA Maisons Guillaume (macrolot 3)**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

- **ACCORDE** la garantie de la commune à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt de 487 800 €, contracté par NEOTOA, cet emprunt étant réalisé pour le financement d'un programme de construction de 3 logements dans la ZAC de Bel Air à Argentré-du-Plessis (VEFA / Maison GUILLAUME).

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2017-084 - Décision modificative - Opérations d'investissement Voirie,**

## Parking St Anne et Ilot Sévigné

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

**Approuve** la décision modificative n°1 au budget principal 2017 présentée ci-dessus.

Main levée (pour : 20 contre : 0 abstentions : 6)

## Réf : 2017-085 - Tarifs de la saison culturelle du Plessis Sévigné - Correction de la délibération n°2016-100 du 12.09.2016

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** les modifications du tableau joint en annexe fixant les tarifs des entrées des spectacles de la programmation culturelle.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

## Réf : 2017-086 - Temps d'Activités Périscolaires - Rémunération des études surveillées par les enseignants

(Extrait)

TAUX MAXIMUM DE L'HEURE D'ÉTUDE SURVEILLÉE	
Instituteurs exerçant ou non les fonctions de directeur d'école élémentaire	20,03 €
Instituteurs exerçant en collège	20,03 €
Professeurs des écoles classe normale exerçant ou non des fonctions de directeur d'école	22,34 €
Professeurs des écoles hors classe exerçant ou non des fonctions de directeur d'école	24,57 €

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

- **FIXE** la rémunération horaire brute des enseignants intervenant pour le compte de la commune dans le cadre des études surveillées conformément aux maxima fixés dans le tableau ci-dessus.

- **DECIDE** d'appliquer cette même rémunération horaire brute pour toutes les heures supplémentaires assurées par les enseignants du primaire et du secondaire sur les temps périscolaires pour le compte de la commune.

Main levée (pour : 19 contre : 1 abstentions : 6)

## Réf : 2017-087 - Fête de la Bretagne 2018 - Demande de subvention au Conseil Régional

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'appel à projets lancé pour l'édition 2018 de la Fête de la Bretagne.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

### **Réf : 2017-088 - Subventions aux associations - subvention exceptionnelle à la Croix Rouge Française en aide aux sinistrés de st martin et st Barthélemy**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

- **Verse** une subvention exceptionnelle de 1000 € à la Croix Rouge Française, en soutien à son action d'aide aux victimes de l'ouragan Irma intervenu dans les Caraïbes du 6 au 10 septembre dernier.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

### **Réf : 2017-089 - Convention de partenariat avec l'association Bagad Dor Vras**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

- **Approuve** le projet de convention de partenariat avec l'association Bagad Dor Vras et **autorise** M. le Maire à la signer.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

### **Réf : 2017-090 - Expositions au Centre Culturel - convention avec les intervenants – modalités**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par un vote à mains levées,  
A l'unanimité des membres présents,**

**Approuve** les termes du modèle de convention annexée à la présente délibération et **autorise** M. le Maire à la signer ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à : 22 : 15

En mairie, le 26/09/2017  
Le Maire  
Jean-Noël BEVIÈRE